

SEANCE DU 26 AVRIL 2011

L'an deux mille onze, le vingt six avril à dix huit heures, le Conseil Municipal de Roscanvel légalement convoqué le dix neuf avril deux mille onze par Monsieur Patrick le Guillou, Maire, conformément aux articles L 211.9 et L 210.10 du code des collectivités territoriales, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jacques Stéphan, Premier Adjoint au Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Messieurs Stéphan Jacques, Copin Bernard, Lechelle Bruno, Bouisseau Gérard, Lechelle Bruno, Mesdames Salaün-Le Pensec Brigitte, Herrou-Rensonnet Carine, Kérinec-Madec Marie-Paule, Bourlès-Frapart Annie, Ménez-Terrien Christelle,.

ABSENTS, EXCUSES ET REPRESENTES :

Messieurs Le Guillou Patrick, Guillière Jacques, Parent Dominique

ABSENT, NON EXCUSE ET NON REPRESENTE :

SECRETAIRE DE SEANCE :

Monsieur Lechelle Bruno

SEANCE DU 26 AVRIL 2011

DELIBERATION N° 1

Objet : subventions 2011

Le Premier Adjoint au Maire fait savoir qu'il est nécessaire d'attribuer les subventions 2011 aux différents organismes et associations.

Il propose le tableau joint en annexe sur lequel est mentionné le vote

Le montant total des subventions attribuées s'élève à : .11 508.90 €

Le Premier Adjoint au Maire

Jacques Stéphane

Affiché et transmis à la sous-préfecture de Châteaulin le 27 avril 2011

Associations	Attributions 2010	Demandes 2011		Attributions 2011			
		Subventions fonctionnement	Subventions exceptionnelles	Subventions fonctionnement	Vote	Subventions exceptionnelles	Vote
DE ROSCANVEL							
Loisirs Détente du Glacis	0,00	300,00		300,00	unanimité		
Club Rencontres	400,00	400,00		400,00	unanimité		
Centre Nautique	3 168,31	400,00	1 713,00	400,00		1 713,00	unanimité
			372,85		12 oui ; 1 non	372,85	unanimité
			1 150,00			1 150,00	unanimité
Ouvertures	1 900,00	400,00		400,00	unanimité		
APPR	400,00	400,00	258,95	400,00	unanimité	258,95	10 oui ; 3 non
Officiers mariniers en retraite	60,00				12 oui ; 1 non		
Société de Chasse	400,00	400,00	1 000,00	400,00		1 000,00	11 oui ; 2 non
Bibliothèque	1 045,00						
Roskanvel Tarot	540,00						
APE	0,00						
Atlantis Bretagne Plongée	0,00						
Roscanvol	0,00						
FNACA	0,00	50,00		50,00	unanimité		
Botany Club	0,00						
Caroline Handicap Assistance	0,00						
Roscan'skoat	0,00	400,00	400,00	400,00	unanimité	400,00	unanimité
Kan Ha Biskoul	0,00						
AUTRES							
Collège Alain	264,00			288,00	unanimité		
Collège Sainte Jeanne d'Arc	132,00			144,00	unanimité		
Médailleurs Militaires	0,00			0,00			
SNSM Camaret Sur Mer	300,00			400,00	unanimité		
Chambre métier et artisanat	0,00	60,00		60,00	unanimité		
ULAMIR	0,00			0,00			

Jour de fêtes	400,00	350,00		350,00	unanimité		
Course en cours	150,00			150,00	unanimité		
V.A.L.C.T	0,00			0,00			
Musik an Arvorig	0,00	200,00		0,00			
MFR Morlaix	0,00			0,00			
Eau et Rivières	0,00			0,00			
Prix de la résistance	0,00			0,00			
PEP 29	0,00			0,00			
U.N.C	0,00			0,00			
Associations	Attributions 2010	Demandes 2011		Attributions 2011			
		Subventions fonctionnement	Subventions exceptionnelles	Subventions fonctionnement	Vote	Subventions exceptionnelles	Vote
SOCIALES							
Secours populaire	400,00			400,00	unanimité		
Secours catholique	400,00			400,00	unanimité		
Restos du cœur	400,00			400,00	unanimité		
Téléthon	200,00			200,00	unanimité		
Donneurs de sang	80,00			80,00	unanimité		
FNATH accidentés du travail	80,00			80,00	unanimité		
Presqu'île lien cancer	100,00			100,00	unanimité		
ADAPEI	80,00			80,00	unanimité		
CLIC	486,92	492,10		492,10	unanimité		
ULAMIR (rapam)	882,50						
ULAMIR (poste de coordinateur)	1 905,09						
Multi accueil les poussins	1 503,57						
France Alzheimer	80,00	80,00		80,00	unanimité		
Banque alimentaire	0,00	128,00		0,00			
CDIF (femmes battues)	80,00	300,00		80,00	unanimité		
A.P.F	0,00	110,00					
Steredenn	80,00			80,00	unanimité		
TOTAL	15917,39	4470,10	4894,80	6614,10	0,00	4894,80	

SEANCE DU 26 AVRIL 2011

DELIBERATION N° 2

Objet : Loyers du 8 rue de la Mairie

Monsieur Stéphan Jacques, Premier Adjoint au Maire rappelle aux membres du conseil municipal la délibération du 13 décembre 2010 par laquelle le conseil municipal approuvait l'augmentation des loyers pour l'année 2011 pour les logements communaux du 8 rue de la Mairie. Il était noté que le loyer du logement 1 ne pouvait être augmenté qu'à partir du 1^{er} Mai 2011, date de révision des prix.

Tarifs 2010 :

Logement	Superficie	Loyer	Charges	Avance OM	Avance Eau	Total
1	21 m ²	229.56	15.24	3.81	3.81	252.42

Le Premier Adjoint au Maire propose donc de revoir le montant de ce loyer à compter du 1^{er} Mai 2011, à savoir :

Logement	Superficie	Loyer	Charges	Avance OM	Avance Eau	Total
1	21 m ²	232.88	15.24	3.81	3.81	255.74

Après en avoir délibéré, par 12 oui et 1 non, le conseil municipal a adopté la proposition du Premier Adjoint au Maire.

Le Premier Adjoint au Maire,
Jacques Stéphan

Affiché et transmis à la sous-préfecture de Châteaulin le 27 avril 2011